

FLATCHR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 70.189,50 €
Siège social : 79, rue Marcel Dassault – 92100 Boulogne-Billancourt
803 289 560 RCS Nanterre

COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes à l'original

DocuSigned by:
Valentin Konrad
3168FED59A8A49F...
Le Président

COMPTE DE RESULTAT
Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	4 214 199	16 551	4 230 750	3 037 365
Chiffres d'affaires Nets	4 214 199	16 551	4 230 750	3 037 365
Production stockée				
Production immobilisée			505 836	443 240
Subventions d'exploitation reçues			58 333	93 721
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			64 066	1 495
Autres produits			3 192	13 910
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 862 176	3 589 731
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 470 421	1 745 538
Impôts, taxes et versements assimilés			46 525	22 734
Salaires et traitements			2 630 198	2 067 692
Charges sociales			1 002 909	806 476
Dotations aux amortissements sur immobilisations			237 339	114 765
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 151	20 805
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			35 718	3 449
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 466 260	4 781 458
RESULTAT EXPLOITATION			-604 084	-1 191 727
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			500	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			178	1 421
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			678	1 421
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			22 502	24 094
Différences négatives de change			277	504
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			22 779	24 598
RESULTAT FINANCIER			-22 100	-23 176
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-626 184	-1 214 903

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)
Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 318	20 021
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 432	9 716
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 750	29 738
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 552	1 945
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 874
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 019	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 571	3 819
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-5 821	25 919
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-120 000	-80 000
TOTAL DES PRODUITS	4 889 605	3 620 891
TOTAL DES CHARGES	5 401 610	4 729 875
R E S U L T A T N E T	-512 005	-1 108 984
Dont Crédit-bail mobilier	8 143	
Dont Crédit-bail immobilier		

FLATCHR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 70.189,50 €
Siège social : 79, rue Marcel Dassault – 92100 Boulogne-Billancourt
803 289 560 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2024

Certifié conforme par le Président

DocuSigned by:
Valentin Konrad
3168FED59A8A49F...

[...]

I. PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes,

Prend acte de ce que, conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société répondant aux critères des sociétés commerciales considérées comme des petites entreprises au sens de l'article L.123-16 du Code de commerce, est dispensée de l'établissement d'un rapport de gestion,

Décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, se soldant par une perte de 512.005 euros,

Constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune charge ou dépense somptuaire, au sens de l'article 39-4 du même code, n'a été engagée et qu'aucun amortissement excédentaire, au sens du même article, n'a été pratiqué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

II. DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes,

Après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par une perte de 512.005 euros,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice correspondant à une perte de 512.005 euros, en totalité au compte de report à nouveau, qui sera ainsi porté de (688.526) euros à (1.200.531) euros,

Constate qu'à l'issue de cette affectation, les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2023 s'élèvent à un montant de (705.342) euros,

Prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

III. TROISIEME RESOLUTION

Apurement d'une partie des pertes de la Société par imputation sur le compte « prime d'émission »

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes,

Constate que les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2023 font apparaître un compte « prime d'émission » de 425.000 euros,

Constate qu'à l'issue de l'affectation du résultat faisant l'objet de la résolution qui précède, le compte « report à nouveau » fait apparaître des pertes d'un montant total de (1.200.531) euros,

Décide d'apurer une partie des pertes de la Société à hauteur de 425.000 euros, par imputation sur le compte « prime d'émission »,

Prend acte qu'à l'issue de cet apurement des pertes, le compte « prime d'émission » sera réduit de 425.000 euros à 0 euro et le compte « report à nouveau » sera porté de (1.200.531) euros à (775.531) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

IV. QUATRIEME RESOLUTION

Quitus au Président et au Directeur Général pour l'accomplissement de leurs fonctions exercées au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

Après avoir entendu lecture du rapport du Président,

Donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de leur gestion pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

V. CINQUIEME RESOLUTION

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation des conventions éventuellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Décide d'approuver les conclusions du rapport spécial du Commissaire aux comptes et prend acte de l'absence de conclusion de convention réglementée au cours de l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

[...]

VIII. HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs – Formalités

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires,

Donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

[...]

Certificate Of Completion

Envelope Id: 414EC7E20E3E48C6BFBD96D8B55565CC	Status: Completed
Subject: Complete with DocuSign: Flatchr - PV AGO.pdf, Flatchr - Extrait PV AGO.pdf, Flatchr - Rapport P...	
Source Envelope:	
Document Pages: 46	Signatures: 13
Certificate Pages: 5	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator:
Enveloped Stamping: Enabled	Kévin de Palmas
Time Zone: (UTC+01:00) Amsterdam, Berlin, Bern, Rome, Stockholm, Vienna	38 Avenue Hoche
	Paris, France 75008
	kdp@jsslavocats.com
	IP Address: 94.24.30.64

Record Tracking

Status: Original	Holder: Kévin de Palmas	Location: DocuSign
6/28/2024 4:28:25 PM	kdp@jsslavocats.com	

Signer Events

Martin de la Taille
martin@flatchr.io
Directeur Général

1
Security Level: Email, Account Authentication (None)

Signature

DocuSigned by:
Martin de la Taille
94BA04522A6A4D8...
Signature Adoption: Pre-selected Style
Using IP Address: 89.207.171.159

Timestamp

Sent: 6/28/2024 4:31:12 PM
Resent: 7/1/2024 10:23:50 AM
Resent: 7/1/2024 12:20:02 PM
Viewed: 7/1/2024 12:24:51 PM
Signed: 7/1/2024 12:26:06 PM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Accepted: 7/1/2024 12:24:51 PM
ID: b64a56bc-2d56-42c2-b5a9-1908da2606c7

Valentin Konrad
valentin@flatchr.io
CEO
Flatchr
Security Level: Email, Account Authentication (None)

DocuSigned by:
Valentin Konrad
3168FED58A8A49F...
Signature Adoption: Pre-selected Style
Using IP Address: 80.15.175.98

Sent: 6/28/2024 4:31:11 PM
Resent: 7/1/2024 10:23:51 AM
Resent: 7/1/2024 12:20:03 PM
Resent: 7/2/2024 11:13:44 AM
Viewed: 7/2/2024 12:02:41 PM
Signed: 7/2/2024 12:02:57 PM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp
Editor Delivery Events	Status	Timestamp
Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	6/28/2024 4:31:12 PM
Envelope Updated	Security Checked	6/28/2024 4:33:31 PM
Envelope Updated	Security Checked	6/28/2024 4:33:31 PM

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Updated	Security Checked	7/2/2024 10:06:56 AM
Envelope Updated	Security Checked	7/2/2024 10:06:57 AM
Envelope Updated	Security Checked	7/2/2024 10:11:55 AM
Envelope Updated	Security Checked	7/2/2024 10:11:55 AM
Certified Delivered	Security Checked	7/2/2024 12:02:41 PM
Signing Complete	Security Checked	7/2/2024 12:02:57 PM
Completed	Security Checked	7/2/2024 12:02:57 PM

Payment Events	Status	Timestamps
-----------------------	---------------	-------------------

Electronic Record and Signature Disclosure

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, JS Law (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact JS Law:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To advise JS Law of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at jslaw@jshill.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from JS Law

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to jslaw@jshill.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number.

To withdraw your consent with JS Law

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. . .

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify JS Law as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by JS Law during the course of your relationship with JS Law.

FLATCHR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 70.189,50 €
Siège social : 79, rue Marcel Dassault – 92100 Boulogne-Billancourt
803 289 560 RCS Nanterre

COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes à l'original

DocuSigned by:
Valentin Konrad
3168FED59A8A49F...
Le Président

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	1 424 719	359 066	1 065 653	743 593
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	317 884	77 272	240 612	285 241
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	95 741		95 741	101 381
ACTIF IMMOBILISE	1 838 344	436 338	1 402 006	1 130 216
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	838 716	54 756	783 960	924 359
Fournisseurs débiteurs	13 292		13 292	5 018
Personnel	580		580	
Organismes sociaux	158		158	
Etat, impôts sur les bénéfiques	120 000		120 000	80 000
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 050		43 050	138 007
Autres	1 654		1 654	6 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	80 000		80 000	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	425 535		425 535	669 238
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 219		51 219	11 338
ACTIF CIRCULANT	1 574 203	54 756	1 519 448	1 834 357
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 412 547	491 093	2 921 454	2 964 573

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	70 190	70 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	425 000	420 458
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-688 526	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-512 005	-1 108 984
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-705 342	-618 337
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	878 399	1 088 580
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	129 648	127 052
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 515	150 951
Personnel	80 519	80 966
Organismes sociaux	188 504	209 300
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	212 900	223 419
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 834	6 721
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59 536	61 352
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 917 941	1 634 569
DETTES	3 626 796	3 582 910
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 921 454	2 964 573



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

FLATCHR SAS
79, rue Marcel Dassault
92100 Boulogne Billancourt

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Saint-Genis-Laval • Sens • Strasbourg • Troyes • Vienne • Vitry-le-François

Société AKELYS - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 1 040 000 euros - RC Paris B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR04652008939

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FLATCHR SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations incorporelles produites

La note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables présente les modalités d'évaluation des immobilisations incorporelles produites par la société. Nous nous sommes assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société et avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et de l'évaluation qui en résulte.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 17 juin 2024

AKELYS

Signé électroniquement par François Lamy



François LAMY

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	1 424 719	359 066	1 065 653	743 593
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	317 884	77 272	240 612	285 241
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	95 741		95 741	101 381
ACTIF IMMOBILISE	1 838 344	436 338	1 402 006	1 130 216
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	838 716	54 756	783 960	924 359
Fournisseurs débiteurs	13 292		13 292	5 018
Personnel	580		580	
Organismes sociaux	158		158	
Etat, impôts sur les bénéfiques	120 000		120 000	80 000
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 050		43 050	138 007
Autres	1 654		1 654	6 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	80 000		80 000	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	425 535		425 535	669 238
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	51 219		51 219	11 338
ACTIF CIRCULANT	1 574 203	54 756	1 519 448	1 834 357
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 412 547	491 093	2 921 454	2 964 573

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	70 190	70 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	425 000	420 458
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-688 526	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-512 005	-1 108 984
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-705 342	-618 337
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	878 399	1 088 580
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	129 648	127 052
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 515	150 951
Personnel	80 519	80 966
Organismes sociaux	188 504	209 300
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	212 900	223 419
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	2 834	6 721
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59 536	61 352
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 917 941	1 634 569
DETTES	3 626 796	3 582 910
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 921 454	2 964 573

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	4 214 199	16 551	4 230 750	3 037 365
Chiffres d'affaires Nets	4 214 199	16 551	4 230 750	3 037 365
Production stockée				
Production immobilisée			505 836	443 240
Subventions d'exploitation reçues			58 333	93 721
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			64 066	1 495
Autres produits			3 192	13 910
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 862 176	3 589 731
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 470 421	1 745 538
Impôts, taxes et versements assimilés			46 525	22 734
Salaires et traitements			2 630 198	2 067 692
Charges sociales			1 002 909	806 476
Dotations aux amortissements sur immobilisations			237 339	114 765
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 151	20 805
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			35 718	3 449
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			5 466 260	4 781 458
RESULTAT EXPLOITATION			-604 084	-1 191 727
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			500	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			178	1 421
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			678	1 421
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			22 502	24 094
Différences négatives de change			277	504
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			22 779	24 598
RESULTAT FINANCIER			-22 100	-23 176
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-626 184	-1 214 903

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 318	20 021
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 432	9 716
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 750	29 738
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 552	1 945
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 874
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 019	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 571	3 819
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	-5 821	25 919
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-120 000	-80 000
TOTAL DES PRODUITS	4 889 605	3 620 891
TOTAL DES CHARGES	5 401 610	4 729 875
R E S U L T A T N E T	-512 005	-1 108 984
Dont Crédit-bail mobilier	8 143	
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2023, il y a eu une émission de 425 000 BSA Air pour un montant total de 425 000€.
Cette décision a été prise par le Président Valentin Konrad le 28 mars 2023

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

✓ Frais de développement :

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 424 719€

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 424 719	359 066	1 065 653	25 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 838 344 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	918 883	505 836		1 424 719
Immobilisations corporelles	313 299	8 094	3 509	317 884
Immobilisations financières	101 381	20 000	25 640	95 741
TOTAL	1 333 562	533 930	29 149	1 838 344

Amortissements et dépréciations d'actif = 436 338 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	175 290	183 777		359 066
Immobilisations corporelles	28 057	49 214		77 272
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	203 347	232 991	0	436 338

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche & de	1 424 719	359 066	1 065 653	5 ans
Inst.agenc.divers	260 665	41 728	218 937	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	55 095	34 656	20 439	de 3 à 30 ans
Mobilier	2 124	887	1 237	3 ans
TOTAL	1 742 603	436 338	1 306 265	

Plaquette en cour de traitement

Etat des créances = 1 164 410 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	95 741		
Actif circulant & charges d'avance	1 068 669	1 068 669	
TOTAL	1 164 410	1 068 669	

Dépréciations = 54 756 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	52 917	86 056	84 217		54 756
Comptes financiers					
TOTAL	52 917	86 056	84 217		54 756

Produits à recevoir par postes du bilan = 56 960 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	56 302
Autres créances	158
Disponibilités	500
TOTAL	56 960

Charges constatées d'avance = 51 219 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 70 190 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	701 895	0.10	70 189.50
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	701 894	0.10	70 189.50

Variation capitaux propres :

	Capital	Prime d'émission & BSA Air	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	70 189.5	420 457.83	0	-1 108 984.22	-618 336.89
Affectation de résultat		-420 457.83	-688 526.39	1 108 984.22	0
Dividendes					
Emission BSA Air		425 000			425 000
Résultat de l'exercice				-512 005.34	-512 005.34
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	70 189.5	425 000	-688 526.39	-512 005.34	-705 342

Etat des dettes = 3 626 796 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	878 399	232 647	585 751	60 000
Dettes financières diverses	129 648	129 648		
Fournisseurs	156 515	156 515		
Dettes fiscales & sociales	484 757	484 757		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	59 536	59 536		
Produits constatés d'avance	1 917 941	1 917 941		
TOTAL	3 626 796	2 981 044	585 751	60 000

Plaquette en cour de traitement

Charges à payer par postes du bilan = 115 832 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	14 507
Dettes fiscales & sociales	87 826
Autres dettes	13 499
TOTAL	115 832

Produits constatés d'avance = 1 917 941 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 230 750 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	4 227 272	99 %
Produits des activités annexes	3 478	1%
TOTAL	4 230 750	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -120 000 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-604 084		-604 084
Résultat financier	-22 100		-22 100
Résultat exceptionnel	-5 821		-5 821
Participation des salariés			
TOTAL	-632 005	-120 000	-512 005

La société bénéficie d'un crédit d'impôt innovation de 120 000€

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Evènements postérieurs à la clôture :

Courant avril 2024, il a été émis un emprunt obligataire de 550 000 euros.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 56 960 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fae (4181000000)	56 302
TOTAL	56 302

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Ijss à recevoir(43879000000)	158
TOTAL	158

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(51880000000)	500
TOTAL	500

Charges constatées d'avance = 51 219 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	51 219
TOTAL	51 219

Charges à payer = 115 832 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenu(40810000000)	14 507
TOTAL	14 507

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer(42820000000)	63 590
Org.soc. ch/conges a(43820000000)	24 237
TOTAL	87 826

Plaquette en cour de traitement

Autres dettes	Montant
Aac(41980000000)	13 499
TOTAL	13 499

Produits constatés d'avance = 1 917 941 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000000)	1 917 941
TOTAL	1 917 941